



Un Plan pour l'avenir de l'AP-HM

Ce mercredi 13 décembre, une délégation de l'AP-HM composée du Directeur Général, du Professeur Dominique Rossi, Président de la Commission Médicale d'Etablissement et du Professeur Frédéric Collart a été reçue par les représentants des collectivités locales et territoriales pour rétablir la vérité et une juste appréciation sur les changements envisagés dans le cadre du plan pour l'avenir de l'AP-HM.

L'assemblée réunissait des représentants du Département des Bouches-du-Rhône, de la Ville de Marseille, de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la Métropole Aix-Marseille Provence. Un représentant du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé était présent et a pu confirmer son appui au projet.

Une ambition collective et partagée pour moderniser l'AP-HM

L'AP-HM va présenter aux pouvoirs publics (Comité de Performance et de modernisation de l'offre de soins - COPERMO) un projet de modernisation de ses infrastructures immobilières, médico-techniques et informatiques. Cette rencontre déterminera le montant de la subvention versée par l'Etat à l'AP-HM. Ce plan projette l'AP-HM vers l'avenir et répond à une ambition collective partagée par tous : consolider un pôle de santé hospitalo-universitaire de formation et de recherche scientifique de rang international pour le 3^{ème} CHU de France, principal opérateur de recherche du sud de la France. Il permettra à tous les professionnels médicaux, soignants, médico-techniques, ingénieurs et administratifs d'exercer dans des conditions de travail réellement améliorées.

L'objectif du plan est de développer l'attractivité des services de l'AP-HM pour ses patients. Il faut également motiver et attirer les plus hautes compétences professionnelles, scientifiques, médicales et soignantes.

Dans ce but, le plan de restructuration prévoit la création d'unités de soins standardisées conformes aux exigences modernes de l'hôtellerie et aux nouvelles pratiques des soins ambulatoires que ce soit



en hôpital de jour, en unité de chirurgie ambulatoire ou en plateforme médico-technique de consultations externes.

Le plan de modernisation n'est pas un plan social

Les travaux de réaménagement et de restructuration seront accompagnés par des réorganisations du fonctionnement des services et des transformations des organisations de travail. Ils permettront de mieux maîtriser nos dépenses de fonctionnement et de mieux orienter nos dépenses de ressources humaines, techniques, ouvrières et administratives.

Le plan de modernisation n'est pas un plan social, mais un projet d'efficacité économique et médicale qui permettra de résorber les surcoûts et d'ajuster les emplois sans licenciement mais progressivement, au fur et à mesure de l'avancée des travaux de réaménagement. Cette démarche dans le temps se fera en concertation avec les partenaires sociaux, le corps médical et tous les acteurs de notre établissement.

Moderniser l'AP-HM est une priorité absolue, et l'adhésion de tous est indispensable. La communauté médicale s'est exprimée massivement en faveur du projet qui devra promouvoir la qualité des soins, la qualité de vie au travail et l'excellence de l'AP-HM dans son rôle de soin, d'enseignement et de recherche. Les collectivités territoriales, viscéralement attachées à l'AP-HM, apportent aussi tout leur soutien solidaire, unanime, aux ambitions et aux orientations du plan pour l'avenir de l'AP-HM et accompagneront l'AP-HM dans sa modernisation. Celle-ci ne pourra réussir sans une contribution publique.